

Déclaration de conformité selon la directive européenne 2014/35/UE

Constructeur Conveyor 22 AB
Gränumsvägen 390
293 93 Olofström, Suède

La responsabilité exclusive de la création de cette déclaration de conformité incombe au constructeur.

La présente déclaration stipule que la conception et le type de construction du produit suivant ainsi que l'exécution que nous avons mise sur le marché remplissent les exigences fondamentales de sécurité et de la protection de la santé de la directive européenne 2014/35/UE. Cette déclaration est annulée en cas de modification sans notre autorisation du produit.

Désignation du produit Unité de commande
Désignation du modèle CLEAN LINE
Référence
Numéro de série

Objet de la déclaration

Moyen d'exploitation électrique
Utilisation prévue : Commande d'un transporteur électrique CLEAN LINE

Autres directives, dispositions, normes

De plus, la conception et le type de construction du produit ainsi que l'exécution qui nous avons mise sur le marché sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives suivantes :

--- Aucune exigence d'une autre directive pertinente n'a été déterminée.

Pour une mise en œuvre correcte des dispositions pertinentes obligatoires des directives susmentionnées, conformément aux spécifications techniques, les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

EN ISO 12100:2010-11 Sécurité des machines – Notions fondamentales –
Évaluation et réduction des risques
EN 619:2011 Transporteurs et systèmes – Exigences de sécurité et de CEM sur les dispositifs
mécaniques de convoyage pour les marchandises en vrac

La personne domiciliée dans la communauté qui est habilitée à compiler les documents techniques :
Lars Sandberg, Gränumsvägen 390, 293 93 Olofström, Suède

Lieu et date de la création

Lieu et date 293 93 Olofström, Suède
Signature

Nom en caractères d'imprimerie Anne-Maj Oström
Position CEO